

Journée d'étude régionale, ANPF Ile de France le 21 mars 2019 :

18 ans ! Bon anniversaire et... Au revoir ?

La sortie du dispositif de placement familial à la majorité :

Enjeux et problématiques.

Dans un contexte général de réduction des dépenses publiques, certains Conseils Départementaux prennent des dispositions limitant le nombre et la durée des contrats de jeunes majeurs. Les services de l'Aide Sociale à l'enfance réorganisent pour certains leurs modalités d'évaluation des demandes et modifient leurs politiques d'attribution.

Cette réalité, associée aux problématiques déjà existantes concernant la fin de prise en charge des enfants placés, oblige à repenser les pratiques d'accompagnement des adolescents dans les services d'accueil familial.

Si nous définissons la fin de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte comme une capacité psychique et cognitive à pouvoir assumer ses choix et à être autonome sur les plans affectif, social et financier, bien peu de jeunes répondent à ces critères à la date anniversaire de leurs 18 ans. Pour autant, paradoxalement, et contrairement à la réalité de nombre de jeunes vivant chez leurs parents, l'injonction faite à ceux issus d'un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance est d'être le plus rapidement autonomes. C'est également une commande passée aux professionnels qui les accompagnent jusqu'à leur majorité

Comment nos services composent-ils avec cette commande ?

Comment les jeunes font-ils face à cette injonction ?

Quels sont les mouvements psychiques à l'œuvre, tant du côté des jeunes que de celui des professionnels ?

Comment s'expriment les turbulences et réaménagements de l'adolescence lorsqu'on les vit en famille d'accueil ?

Comment une institution peut-elle garantir un accompagnement sécurisé, et en même temps, proposer à l'adolescent un espace d'expérimentation favorisant son accès à l'autonomie ?

Comment border les nécessaires prises de risques ?

Quels sont les dispositifs d'accompagnement expérimentés dans nos services ?

Que proposent les dispositifs de droit commun pour prendre le relais de l'accompagnement de ces jeunes majeurs ?

Voici, parmi d'autres, quelques interrogations que nous nous proposons d'aborder. Nous souhaitons faire de cette journée un espace d'échanges et de réflexions entre praticiens de l'accueil familial, usagers, partenaires et prescripteurs.

La journée s'organisera autour de quatre thématiques. Chacune d'elles sera introduite par des témoignages vidéo de jeunes majeurs accueillis en placement familial.

1/ Etre adolescent en famille d'accueil : une approche clinique

Il ne s'agira pas d'évoquer la problématique adolescente de façon générale, mais de centrer notre focale sur la façon dont nos jeunes accueillis vivent leur adolescence dans ce contexte particulier du placement familial. Comment l'accueil familial permet-il ou censure-t-il l'expression des manifestations adolescentes ? Est-ce un avantage ou un inconvénient de grandir en famille d'accueil ? En quoi la réalité d'une prise en charge en placement familial, avec ses exigences, ses leviers, ses limites, ses échéances permet-il ou limite-t-il le processus d'affirmation de soi en tant que sujet autonome ?

Comment soutenir la question du désir de l'adolescent quand le discours de l'adulte oscille entre protection et autonomie fonctionnelle ?

Quelle fonction les liens affectifs et amoureux occupent-ils pour soutenir la construction identitaire, et la capacité à créer du lien dans la société ?

Quelles sont les effets du passage de la majorité pour ces nouveaux adultes ?

Une intervention croisée de cliniciens du placement familial (Julien GAILLARD, psychologue, Gilles BARRABAND pédopsychiatre), étayée par des vignettes cliniques, tentera d'apporter des éclairages à ces questions.

2) Des pratiques spécifiques : comment préparer les jeunes à l'autonomie et au départ

La période de l'adolescence met en exergue de nouvelles problématiques au sein de la famille d'accueil. L'assistant familial, comme l'équipe qui l'accompagne ne sont pas toujours bien préparés à ces nouvelles manifestations plus orientées vers l'agir (opposition physique, non respect du cadre, fugues, transgressions...).

Quels sont les dispositifs d'accompagnement mis en place par les équipes de placement familial pour répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge ?

Quels sont nos outils d'évaluation quant à la capacité d'un jeune à être autonome ?

Le raccourcissement de la durée des Contrats de Jeunes Majeurs a-t-il modifié les pratiques d'accompagnement des adolescents accueillis ?

Sous la forme d'une Table Ronde, des professionnels de l'accueil familial viendront présenter des pratiques, des outils et des expériences spécifiques à la prise en charge des adolescents.

3 / Expérimentations à l'adolescence : comment border les prises de risques

L'adolescence s'associe à la question de l'expérimentation : c'est une période où le jeune expérimente la véracité du discours de l'adulte. Parfois, il s'en remet à l'Autre pour décider de son existence par des comportements ordaliques.

L'adolescent vient réinterroger par ses actes le savoir sociétal et ainsi intégrer définitivement la loi symbolique qui a la double fonction de lui faire accepter sa position d'être « un (sujet) parmi les autres » et ainsi de lui donner une place dans la société.

Accueillir un adolescent implique donc pour l'institution d'assumer un certain nombre de prises de risques.

Mais dans une société qui prône le risque zéro comment une institution accompagne-t-elle la prise de risque ou le droit à l'erreur du jeune et ainsi sa capacité d'autonomisation ?

Comment l'institution se donne-t-elle les moyens de « border » les risques qu'elle permet à l'adolescent de prendre ? Comment se partagent les responsabilités ? Comment assumer une position institutionnelle qui engage à la fois la responsabilité hiérarchique et celle de l'assistant familial, en tant que suppléant parental dans toute sa dimension symbolique ? Comment définir des délégations ? Quelles sont les passages symboliques à proposer aux jeunes afin qu'ils portent un regard objectif sur leur propre évolution ? En quoi le projet institutionnel a-t-il valeur de garantie en cas de litige ?

Madame Véronique LOGEAIS, juriste interviendra sur cette thématique, en articulation avec des questions de terrain.

4) Pendant et après : le travail avec les partenaires

Préparer un jeune à quitter le dispositif de protection de l'enfance est un processus dont les étapes s'apprécient et se jalonnent de façon individuelle. Pour certains cela passera par un départ de l'accueil familial avant la majorité ; pour d'autres au contraire il sera préférable de soutenir le maintien en famille d'accueil le plus longtemps possible. Dans tous les cas, accompagner le jeune à préparer son départ suppose de connaître et d'établir des liens avec les institutions extérieures et les dispositifs de droit commun existants.

Quelles sont les structures existantes ?

Quelles sont les principales difficultés rencontrées au sortir de l'Aide Sociale à l'Enfance ?

Quelles sont les initiatives départementales créées pour ce public ?

Les associations ?...

L'intervention prendra la forme d'une Table Ronde réunissant des représentants de l'Aide Sociale à l'Enfance, de structures de suite, de dispositifs de droit commun, et d'associations d'usagers.

Fil Rouge : Cette journée sera animée par Michel PRUNIERES, Directeur du Service d'Accueil Familial « La Nouvelle Etoile » (91), et administrateur de l'ANPF délégué à la Région Ile de France.